

## ***Aidez-nous à médiatiser les Journées des Chemins***

Les journaux et magazines sont friands de belles photos de vos chantiers. Pensez à en faire et à nous envoyer au plus tôt (*idéalement le soir même pour répondre aux demandes des journalistes*) une sélection par mail à [secretariat@codever.fr](mailto:secretariat@codever.fr)

### **Quelques conseils pour faire de belles photos**

- **Réglez votre appareil photo numérique**

Choisissez la résolution disponible la plus élevée (par exemple 2048x1536 pixels) et le « grain » le plus fin. Pour être publiée ou utilisée comme affiche, une photo doit être de très bonne qualité.

- **Soignez la mise en scène**

**Bénévoles** en plein travail (autant que possible, pas de dos), **véhicules**, beau paysage derrière... la photo doit être évocatrice des Journées des Chemins.

- **Soignez le cadrage**

Veillez à l'équilibre entre le décor, les personnages et le ciel. Utilisez le moins possible le zoom, approchez vous et cadrez serré. Faites aussi des photos avec l'appareil tenu verticalement (une de vos photos servira peut-être pour une affiche !)

- **Attention à la lumière**

Le soleil de face ou la pénombre d'un sous-bois ne favorisent pas de belles photos.

- **N'attendez pas le dernier moment pour faire vos photos**

Si le soleil est au rendez-vous, « shootez » dès que possible, n'attendez pas qu'il pleuve...

- **Ne lésinez pas...**

N'hésitez pas à prendre plusieurs photos de la même scène afin de pouvoir choisir la plus belle.

## **Compte-rendu de votre chantier**

Pour vous aider à rédiger un petit compte-rendu, vous trouverez ci-joint le document : « JdC\_Fiche\_Retour\_Chantier » qui vous aidera par des questions simples à écrire quelques lignes. Cela nous permettra de publier un article sur votre chantier sur notre site web et à le partager sur Facebook, une bonne occasion de communiquer sur votre journée !

## **Articles de presse**

Nous vous serions très reconnaissants de collecter les articles qui paraîtront sur votre chantier (avant/après) dans les journaux et magazines locaux.

Vous pouvez nous les adresser soit par courrier postal, soit par mail après avoir scanné. N'oubliez pas d'inscrire le nom du journal et la date de parution sur l'article avant de nous l'envoyer ou de le scanner.

## **Quelques conseils pour scanner les articles**

Découpez l'article avant de le scanner (scanner toute une page produit un fichier plus lourd).

Paramétrez votre scanner afin d'obtenir un fichier facile à envoyer par email. Le format JPEG ou PDF donne généralement un bon rapport qualité/poids du fichier. Dans le doute, vous pouvez scanner au format TIFF. Evitez le BMP, trop lourd. Faites des essais avant de nous envoyer le fichier à [secretariat@codever.fr](mailto:secretariat@codever.fr)

### Mises en garde importantes

- 1. En nous envoyant vos photos, vous nous autorisez à les publier sur tout support, dans le but de promouvoir nos activités (journées des chemins, randonnée...). En aucun cas nous ne vendons vos photos. Lorsque l'auteur de la photo est clairement identifié (nom+prénom), nous nous efforçons de le citer, sauf bien sûr si l'auteur ne le souhaite pas et nous le fait savoir.**
- 2. Vous prenez des photos à l'occasion d'un événement public sur la voie publique. Un adulte ne peut pas s'opposer à la publication d'une photo sur laquelle il figure (toutefois, respectez le bon vouloir de chacun). En revanche, pour les mineurs, vous devez recueillir l'accord écrit d'au moins un des deux parents pour diffuser la photo. Joindre cet accord signé à la photo.**

A compléter et à renvoyer soit :

- Par mail, avec vos photos (dans ce cas l'envoi de cet accord complété vaut signature)
- Ou par courrier postal : CODEVER, 11 rue des Salles, 89500 Villeneuve sur Yonne

---

### **Mineur sur photo : autorisation de publication**

Je, soussigné (nom-prénom) \_\_\_\_\_, responsable légal du mineur (nom-prénom) \_\_\_\_\_ autorise le Codever à diffuser et publier les photos montrant ce dernier dans le cadre des Journées des Chemins.

Date et signature